

**Définition**

Il effectue la surveillance, l'entretien et le dépannage courant des organes mécaniques, électriques et électroniques d'installations de production, d'équipements de transport ou de bâtiments : moteurs et câblages électriques, machines-outils, compresseurs, engins de levages... L'activité consiste à démonter, contrôler, nettoyer, remplacer, remonter et régler ces différents organes : bobinages, variateur de vitesse, faisceau électrique, roulements, automates... La maintenance des équipements électromécaniques est un métier manuel au contact de l'énergie et des produits fabriqués ou transportés (électricité, machines tournantes, produits chimiques...).

**Activités principales**

Préparer des interventions: a l'aide des dossiers de construction et de maintenance. outils à utiliser, historique des interventions; démonter / remonter; contrôler l'état et le réglage des organes à l'arrêt (usure, déformation...), contrôler le fonctionnement (bruit, surchauffe, signal électrique...); diagnostiquer, définir les opérations à réaliser: nettoyage, remplacement d'un sous-ensemble, en cas de panne, comprendre l'origine en effectuant des tests: analyser des vibrations, déclencher des défauts électriques et déterminer les actions à mener; régler / remettre en état: effectuer les tâches d'entretien planifiées, régler les organes mécaniques ou électroniques; vérifier et rendre compte: s'assurer que le sous-ensemble réparé ou remplacé est correctement remonté et rempli sa fonction, remplir fiches techniques d'intervention, peut renseigner la GMAO (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur).

**Compétences**

L'électromécanicien doit savoir effectuer les tâches d'entretien, de démontage, nettoyer, remplacer (réparer), détecter et interpréter les anomalies, déterminer et optimiser les valeurs de réglage des organes mécaniques et électroniques, estimer les travaux, prioriser les interventions, réaliser les travaux dans les délais impartis en respectant le plan et les règles de l'art, gérer l'approvisionnement, planifier un plan de maintenance préventive, élaborer des procédures de travail. Il doit être capable de Calculer des probabilités, statistiques, maîtriser le vocabulaire de l'anglais technique ; mécanique, électricité, électrotechnique, électronique de puissance, automatismes, câblage, métrologie, dessin ; connaître des machines outils, compresseur, engin, de levage, moteur, câblage électrique ; comprendre d'une façon globale les travaux de chantier; connaître les règles de sécurité, les risques potentiels, les moyens de protection et de prévention des risques, mesures d'urgence et de conduite. Il doit être attentif, méthodique, sens de l'analyse et de la synthèse, curieux; renseigner, conseiller les utilisateurs, prendre des initiatives, des décisions, responsable des réparations effectuées.

**Conditions de travail**

Chantiers de constructions neuves ou réhabilitation (bâtiment, génie civil, autres). Déplacements entre les chantiers et les partenaires. Horaires variables : périodes d'astreinte, pour assurer les dépannages urgents : la nuit, le week end. Travailler souvent dans le bruit, parfois dans des postions inconfortables.

**Qualifications requises**

Cet emploi est accessible à partir de formation CAP Electrotechnique, Installations et Equipements Electriques, BEP Electrotechnique, BTS Electrotechnique. Peut évoluer vers un poste de chef d'équipe.